



2018

CALENDRIER DE COLLECTE

Sainte-Hélène-de-Kamouraska



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



PLASTIQUES AGRICOLES

Les plastiques agricoles sont acceptés dans la collecte municipale des matières recyclables.

Plastiques propres selon la procédure établie.

Pour information, contactez votre municipalité.

Ordures + **Encombrants***

Bac bleu*

Bac brun*

Autre collecte

Collecte de conteneurs
Tous les lundis (ordures et matières recyclables)
La collecte du 1^{er} janvier est reportée au mardi 2

Dépôt de feuilles
Du 1^{er} octobre au 30 novembre
Garage municipal, 511, rue de l'Église Nord • 418 492-6830

*Liste des matières acceptées au verso

légende



2018 CALENDRIER DE COLLECTE

Sainte-Hélène-de-Kamouraska

BAC BLEU | matières RECYCLABLES

Papier

Journaux, livres, revues, circulaires, catalogues, enveloppes

Carton

Carton ondulé (boîtes de gros carton) ou plat (boîtes de céréales), carton en pâte (boîtes d'œufs), carton multicouche (lait, soupe et jus Tetra Pak®), boîtes de carton/métal (jus congelés, Quick®)

Verre

Bouteilles et pots de verre, peu importe le format et la couleur

Plastique

Contenants de plastique numérotés de 1 à 7
Le styromousse et les sacs de plastique recyclables sont acceptés

Métal

Boîtes de conserve, canettes, bouchons, couvercles, papier et assiettes d'aluminium propres et contenants de peinture vides

+ | collecte d'ENCOMBRANTS

Sont acceptés dans la collecte d'encombrants les gros rebuts non récupérables.

En voici la liste : matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), prélat et tuiles, papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres



ÉCOCHANTIER

Récupération et vente de matériaux de construction, rénovation ou démolition
www.ecochantier.ca



BAC BRUN | matières ORGANIQUES

Si vous le souhaitez, déposez du papier journal au fond du bac brun ou doublez celui-ci d'un grand sac de papier.

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

Fruits et légumes
Viandes, volailles et os
Poissons, fruits de mer
Œufs et coquilles
Écales de noix et noyaux de fruits
Produits laitiers
Graisse animale et végétale
Pâtes, pain, céréales, riz
Gâteaux, biscuits, bonbons
Tartinade, confiture, condiments
Café, filtres à café et sachets de thé
Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

Fleurs et plantes
Résidus de jardin et de plate-bande

Papier et carton souillés

Boîtes de pizza, de pâtisserie
Essuie-tout
Serviettes de table



les ÉCOCENTRES

Ouverts du 17 avril au 3 novembre inclusivement

Les trois écocentres sont accessibles à tous les citoyens de la MRC de Kamouraska.

LA POCATIÈRE

410, 14^e Rue Bérubé

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc

Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, route 289

Jeudi de 11 h à 20 h jusqu'au 30 août inclusivement et de 8 h à 16 h jusqu'au 1^{er} novembre inclusivement

1^{er} et 3^e samedi du mois de 8 h à 12 h du 5 mai au 3 novembre inclusivement

ON Y ACCÉPTE LES MATIÈRES SUIVANTES :

Meubles réutilisables et électroménagers
Matériel électronique, informatique et électrique
Résidus domestiques dangereux
piles, huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.

Bois

Résidus verts
feuilles, branches, herbe, résidus de jardin

Métal

Vêtements et accessoires
(réutilisables uniquement)

Pneus de diamètre maximum 48 po
(sans jante)

Matériaux de construction et de rénovation
portes, fenêtres, éviers, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, miroir, toilette, céramique

Agrégats en petites quantités seulement
gravier, béton, asphalte, brique

Déchets volumineux (des frais s'appliquent)

des questions?

Pour des questions concernant la liste des matières acceptées et refusées, contactez la ligne info de Co-éco.

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez votre municipalité.



LIGNE INFO

418 856-2628
www.collectequicarbure.com